

Adé Le journal

Bulletin d'informations locales - N° 19 - octobre 2018

Le mot du Maire



*« L'automne vient : le fruit se vide et va tomber,
Mais sa graine est vivante et demande à germer.
L'âge arrive, le cœur se ferme en silence,
Mais, pour l'été promis, il garde sa semence. »*

Cet extrait d'un poème nommé « Automne » annonce la fin de l'été, la fin des chaudes journées, la fin des vacances qui déjà ne sont plus que souvenirs, mais pourtant il se veut optimiste et plein de promesses pour l'avenir. Tout va-t-il s'endormir pour nous ? Certainement pas, de nombreuses échéances nous attendent. Octobre rose est là, le Téléthon arrive à grand pas, et puis nous serons à Noël sans nous en rendre compte. Les associations revivent, le rugby, la gym, la chasse, Adécole, les plus culturelles aussi avec ADÉ et les Exquis Mots. Saluons ici le comité des fêtes qui lui n'a pas connu de vacances. Pour nous, à la mairie, il nous reste encore à faire pour rendre notre commune toujours plus attractive et dynamique.

Vous avez certainement remarqué depuis début septembre, le ballet des pelles mécaniques et des bulldozers de la société Acchini de Maubourguet autour du village. Ce sont les travaux connexes de l'aménagement foncier qui ont commencé, et qui devraient être terminés fin octobre si le temps reste au beau.

Cette année 2018 est aussi le centenaire de la signature de l'armistice de la Première Guerre mondiale, signé le 11 novembre 1918. Afin de célébrer la commémoration de cet événement comme il se doit, les cloches sonneront comme elles avaient sonné ce jour historique dans tous les villages de France à 11h pendant 11 minutes. Nous nous retrouverons donc au monument aux morts pour célébrer et nous remémorer cette date tristement historique, (même si elle sonnait la victoire) mais qui ne doit pas nous faire oublier le désastre mondial que fut cet horrible épisode de notre histoire. Je vous y donne rendez-vous.

Vous trouverez à l'intérieur de ce nouveau journal, des informations importantes notamment sur le nouveau document d'urbanisme en cours de réalisation, je vous souhaite une bonne lecture et une bonne fin d'année.

Jean-Marc Boya

Sommaire

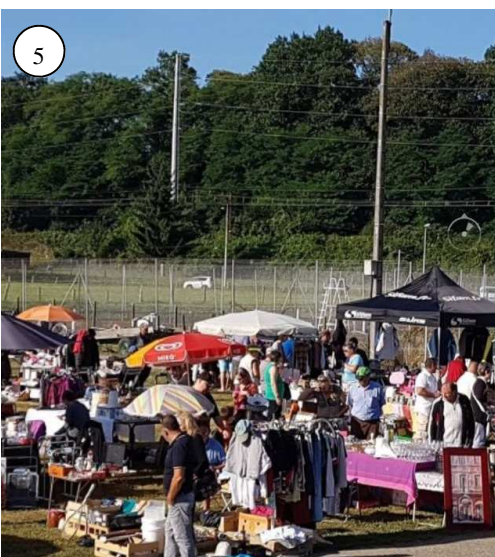
<i>Mémoire ...</i>	<i>p 2</i>
<i>L' action municipale</i>	<i>p 3</i>
<i>La vie communale...</i>	<i>p 4</i>
<i>Les associations...</i>	<i>p 5</i>
<i>Les associations...</i>	<i>p 6</i>
<i>L'agglomération ...</i>	<i>p 7</i>
<i>L'agenda ...</i>	<i>p 8</i>



La commune s'est mise aux couleurs d'octobre rose



- 1 - Lors du discours du maire d'Adé Jean-Marc Boya
- 2 - Dépôt de gerbe lors de la fête patronale
- 3 - Le bar ambulant des conscrits
- 4 - Les Plaies Mobiles ont animé l'apéro du samedi soir
- 5 - Vide grenier au stade municipal de l'U.S. Adé
- 6 - Une partie du parc des voitures customs
- 7 - Beaucoup de motos lors des journées custom

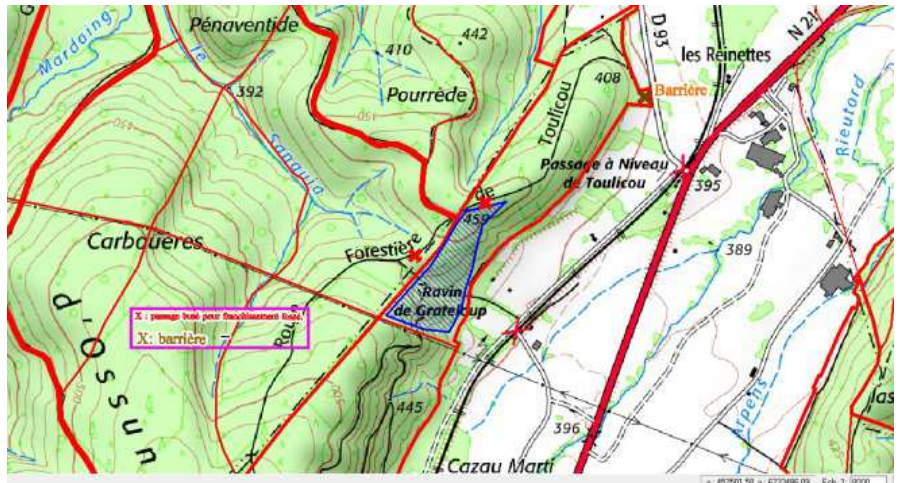


Infos travaux

Pose d'un système de vidéo surveillance avec dôme 360° sur l'angle de la façade de la poste permettant de voir le parking, la rue des écoles, l'accès à la Poste, à la salle des fêtes et à l'escalier de l'église. L'enregistreur permettra de visionner aussi la caméra existante posée derrière le groupe scolaire pour la surveillance nocturne du terrain multisports. Le groupe scolaire et la cantine ne sont absolument pas concernés par la zone de surveillance de cette installation. Je tiens à préciser que l'ensemble du système est validé par la préfecture, garante du respect des libertés individuelles, et sera opérationnel début novembre en parfaite entente avec la Gendarmerie Tarbes -Ossun.

Diagnostic Technique Amiante : La réglementation impose pour tous les bâtiments publics, soit 13 pour notre commune, la constitution d'un dossier technique amiante (DTA), comprenant le repérage visuel réalisé par un opérateur certifié, des consignes générales de sécurité, et une fiche récapitulative. Trois bureaux de diagnostic agréés ont été consultés et nous ont fait parvenir une offre de prix.

Vente de bois de chauffage : Suite à la délibération du conseil municipal du 13 novembre 2017 une parcelle communale a été marquée par le technicien ONF pour alimenter l'affouage communal. 17 lots différents (de 6 à 26 m³) composés à 90% de châtaignier, ont ainsi été créés et marqués. Il sera attribué un seul lot par foyer. Renseignements et inscriptions en mairie avant le vendredi 26 octobre à 12 h. Une autorisation de circulation sur la route forestière sera délivrée temporairement pour la durée d'exploitation du lot attribué.



Travaux Salle Multi Associations : Le changement des dalles du faux plafond et l'éclairage par pavé Led sont terminés. La peinture des murs a été réalisée par Pascal l'employé communal, et le chauffage sera posé dans les prochains jours.

Au niveau des vestiaires, le système d'utilisation (type presto) des douches a été changé de part sa vétusté, mais aussi dans un souci d'économie de consommation d'eau.

*Suite à la délibération du conseil municipal du 13 septembre 2018,
le stade municipal d'Adé sera dénommé « Stade Municipal Joseph LOPEZ ».*

Piste cyclable RN 21 : Suite à l'attribution par l'état d'une dotation d'équipement des territoires ruraux, la réalisation des travaux de réfection de la peinture de la piste cyclable longeant la route nationale 21 seront programmés dans les mois à venir.

Travaux Citoyens : Saluons l'engagement, la volonté et la disponibilité d'un concitoyen qui a mis au service de la commune ses compétences de pelliste pour l'entretien d'un chemin forestier durant une journée.

Claude Dambax

Nous avons rappelé dans notre journal de juillet 2017 quelques règles élémentaires de citoyenneté. Elles ne semblent pas avoir été lues par beaucoup de personnes, aussi nous vous les rappelons.

Le bruit :

L'arrêté préfectoral en date du 27 décembre 1990 nous dit que : « Les travaux de bricolage ou jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils pouvant gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses, tronçonneuses, etc.) ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ;
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h. »

Le brûlage à l'air libre des déchets verts :

Le brûlage des déchets verts issus de la tonte des pelouses, taille des haies où arbustes, élagages, débroussaillage, etc. peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs ou la fumée. Cela peut être également la cause d'incendies non maîtrisés. L'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental (R.D.S.) nous dit que « le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit ». Or le code de l'Environnement article R541-8 nous dit que « tout déchet dont le producteur est un ménage est un déchet ménager ». En conséquence : **tous les déchets verts produits par un ménage sont interdits de brûlage à l'air libre.**

Les bacs individuels de collecte (poubelles) :

L'article 80 du R.D.S. nous stipule les règles qui régissent leur collecte :

- Les bacs doivent être présentés sur un lieu qui doit être accessible au camion de collecte,
- Les bacs doivent être présentés couvercle fermé,
- Les bacs doivent être sortis par les usagers la veille du jour de collecte à partir de 21h,
- Les bacs doivent être rentrés le plus rapidement possible après passage du véhicule,
- Les bacs de la salle des fêtes ne sont pas destinés à recevoir les déchets verts !!!
- **Les bacs ne doivent en aucun cas rester en permanence sur le domaine public.**

Deux activités nouvelles à Adé:

- Cours de Yoga Dynamique (mardi et jeudi de 12h15 à 13h45 et de 19h à 20h30).
 - Cours de Yoga Doux le mercredi de 9h30 à 11h.
 - Cours de Yoga Enfant de 6 à 9 ans le mercredi de 16h à 17h15.
 - Cours de Méditation Relaxation et Antistress le mercredi de 18h à 18h30.
 - Cours particulier pour un suivi personnalisé.
- Pour chaque cours, un cours d'essai gratuit.*
Vous pouvez contacter Annie au 06.46.80.30.93



Pour ceux qui connaissent déjà **Mr Vagabond...** Vous le trouverez maintenant, 4 avenue des Pyrénées à Adé. Vous pouvez réserver vos soirées vagabondes au restaurant dans un endroit cosy autour de la piscine....où déguster les incontournables burgers au

06.51.68.56.87.

Bon appétit !

BAR Tapas	PLANNING DE LA SEMAINE	
	midi	soir
mardi /	le Resto (Adé)	le Resto (Adé)
mercredi /	le Resto (Adé)	le Resto (Adé)
jeudi /	le Resto (Adé)	le Resto (Adé)
vendredi /	le Resto (Adé)	le Resto + l'Atelier
samedi		pool party par warhouse

mercredi et vendredi midi à l'aéroport de jallou
vendredi soir à l'atelier (tarbes)
samedi soir fête les 1 an de l'ann five à tarbes

Pays de Lourdes XV**Nouvelles de l'École de rugby Pays de Lourdes XV**

Et voilà une nouvelle saison qui débute avec beaucoup de craintes après le brillant titre de champions du monde des footballeurs. En effet, nous pensions que les jeunes seraient attirés par la pratique du « foot ». Notre surprise fut grande quand nous vîmes arriver un nombre inespéré de nouveaux joueurs. Notre effectif l'an passé de 94 enfants est pour le moment à 116. La saison s'annonce donc très bien.

Un autre motif de satisfaction est l'arrivée sous nos couleurs de 11 à 12 filles, cela ne s'était jamais produit.

Les premiers entraînements à Lourdes ont permis aux joueurs et aux parents de prendre leurs marques, mais, courant octobre, nous reviendrons le mercredi à Adé.

Le plus difficile pour les gamins et surtout les éduc, ce sera d'assimiler les nouvelles règles et décisions prises par la FFR et la ligue Occitanie. Trop long à expliquer en quelques lignes !!!

Nous avons eu cette année une autre nouveauté : l'école a été présentée en même temps que toutes les équipes du F. C. Lourdaise au square Charles de Gaulle à la presse locale. Voilà un début de saison qui semble très prometteur.

Gérard Hernandez

**Union Sportive Adéenne**

La saison 2018/2019 s'annonce des plus prometteuses.

Nous avons remporté les deux matchs de préparation contre Laloubère et Capvern. L'U.S. Adé a depuis disputé trois matchs avec 2 victoires dont une à la Tour du Crieu (Ariège) pour l'équipe une, et seulement un match nul pour la réserve.

Le dimanche 21 octobre Adé reçoit Tournay. Lors de cette journée, « les anciens joueurs » de l'U.S. Adé se retrouveront pour un repas, et pousseront derrière nos deux équipes.

Le 2 novembre aura lieu le loto de l'U.S. Adé. Nous vous attendons nombreux.

Suite à un problème d'organisation de la FFR, nous n'avons pas encore reçu les cartes « supporter ». Dès que possible les joueurs et les dirigeants viendront vous les proposer.

Rendez-vous le dimanche 21 octobre à partir de 13h30 pour venir encourager vos équipes locales.

Christiane Dambax

**Adécole****Préparez-vous pour HALLOWEEN**

Comme chaque année, l'association Adécole organise son défilé pour Halloween, le mercredi 31 octobre.

Les petites sorcières, les diabolins, les squelettes... vont arpenter les rues d'ADÉ à la recherche des bonbons.

Tous les enfants de l'école et du village sont attendus à la salle des fêtes à 18 h avec leurs plus beaux costumes. Un goûter sera servi et vers 19 h le top départ sera lancé pour le défilé des enfants accompagnés des parents.

Soyez prêt !

Adécole

Animation Diffusion Échanges - Les Exquis Mots

► Vendredi 19 octobre à 20 h 30 : « La chanson de Roland » Christian SCHIARETTI

Soirée théâtrale organisée en partenariat avec le PARVIS. A partir de 12 ans.

Un des plus anciens textes littéraires de langue française qui nous soit parvenu. L'histoire est connue : « Charlemagne, dont les armées ont envahi l'Espagne retourne en France, lorsque son arrière garde commandée par Roland est attaquée. Alerté trop tard par le cor de son neveu, l'Empereur le retrouve mort au milieu d'une armée décimée.

Au-delà de la bataille de Roncevaux, que réinvente cette chanson de geste à l'orée des croisades, c'est le français en son enfance qu'il faut ici entendre, ces vers en langue d'oïl qui comptent parmi les plus beaux de la littérature française. »

Tarifs : 8€ pour les adultes - 6€ pour les enfants de moins de 15 ans

Réserver et récupérer les places auprès de Martine POUTOU : 06 40 35 25 60 - Nombre de places limité.



► Tous les jeudis

Ateliers théâtre enfants « Les Petits Exquis Mots »: 2 groupes de 17h30 à 18h30 et de 18h30 à 19h30.

Pour ceux qui veulent tenter l'expérience, les ateliers reprennent **le jeudi 11 octobre** à la salle des fêtes.

participation familles : adhésion 20 € + 40 € / trim (70 € si 2 enfants)

Enfants à partir de 6 ans (maîtrise de la lecture exigée)

Il reste quelques places. Pour les renseignements et les inscriptions, contacter l'Association A.D.É au 06 40 35 25 60 ou au 06 32 21 43 39

Comité des Fêtes

C'est sous un beau soleil que notre fête patronale s'est déroulée.

La course pédestre a ouvert les festivités sous une chaleur étouffante. Moins de participants que les années précédentes, mais un bon crû tout de même.

Les activités ont continué le samedi avec le concours de pétanque, l'apéritif animé joyeusement par les "PLAIES MOBILES".

Un repas concocté de main de maître par Christian a régalé les très nombreux convives. Pour digérer, rien de tel que l'orchestre "IMPROLOCO". Son répertoire varié, la virtuosité de ses musiciens, ont été un vrai régal pour tous.

Le dimanche, après la messe chantée par notre excellente chorale, le vin d'honneur de la Mairie a rassemblé petits et grands à la salle des fêtes.

Le soir, c'est l'orchestre "SAINT-DENIS" qui n'est plus à présenter, qui a clôturé ces fêtes.

Durant le week-end, nos conscrits ne sont pas passés inaperçus dans le village. Ils ont consacré de nombreuses soirées avec l'aide de Jean-Pierre et Mathieu à construire leur bar ambulant. En kilt, ils avaient fière allure !!! Ils ont été récompensés par le bon accueil reçu.

Pour continuer sur cette lancée, quelques bénévoles sont d'ores et déjà nécessaires pour l'année 2019. N'hésitez pas à vous faire connaître, ambiance conviviale garantie !!!

Le Comité des Fêtes

Gym Viv'Adé

2 Animatrices diplômées - Gymnastique d'entretien adaptée à tous (de 18 à 88 ans)

Endurance, Cardio, Etirements, Assouplissements, Aéro latino, Danses (madison, country, africaine), Abdominaux, Fessiers, Renforcement musculaire, LIA (aérobic), Pilates.

Cotisation : 110 € pour l'année scolaire assurance comprise – Paiements échelonnés possibles

-	Lundi	: 19h 30 à 20h 30	salle des fêtes Adé
-	Mercredi	: 19h 30 à 20 h 30	salle des fêtes Adé
-	Vendredi	: 10h 30 à 11 h30	salle des fêtes Adé
-	Mardi	: 8h 45 à 9 h45	Lourdes Coustète
-	Jeudi	: 8h45 à 9h 45	Lourdes Coustète

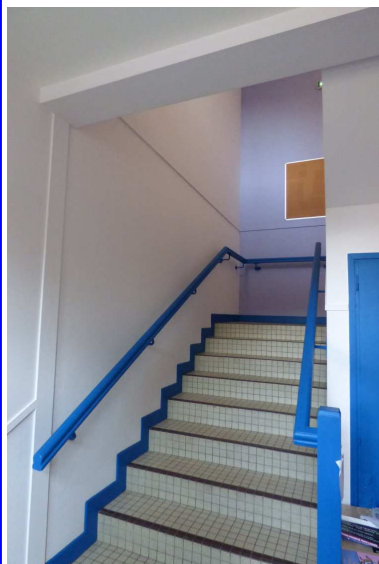
Renseignements :

Nadine : 05.62.42.20.23

Essai gratuit avec chaque animatrice à la salle des fêtes d'Adé.

SIMAJE

Bonne rentrée à Adé comme sur l'ensemble des écoles du syndicat. Effectifs en hausse pour nous avec 71 élèves. Des travaux de rénovation et d'entretien ont été réalisés durant l'été, les différentes classes et tous les locaux ont bénéficié d'un rajeunissement avec de nouvelles couleurs aux murs. Il reste à faire d'autres travaux indispensables repoussés suite à des appels d'offres infructueux, qui ont été relancés en septembre (économies d'énergie et accessibilité). La cour doit aussi être goudronnée et ce n'est pas du luxe.



Retour à la semaine des quatre jours avec toutefois la possibilité de profiter de la garderie du mercredi. Au niveau du périscolaire, du changement aussi puisque Fred nous a quittés pour Loubajac, et c'est Valérie qui le remplace. Nous lui souhaitons la bienvenue et la réussite des projets de toute l'équipe. Ils peuvent compter sur notre soutien, car il est important que le périscolaire ne soit pas qu'une simple garderie.



CATLP

Bonne rentrée là aussi pour l'ensemble des délégués qui se sont retrouvés le 26 septembre pour le conseil communautaire de rentrée. Une grosse vingtaine de délibérations à prendre dont deux qui ont été longuement discutées : celle concernant l'attribution de compensations dérogatoires libres accordées aux communes des ex CCPL et CCB pour la compétence scolaire et périscolaire et petite enfance. Certains n'ont pas compris ou ne veulent pas comprendre que lors du transfert d'une compétence, on arrive avec le budget correspondant, et si la compétence est rendue, on rend aussi le budget correspondant. Ce sont pourtant ces gens qui ont farouchement combattu l'idée que la compétence scolaire puisse être communautaire. Il est regrettable que pour eux, la solidarité ne fonctionne que dans un sens. Deuxième point chaud, la motion pour la construction d'un hôpital entre Tarbes et Lourdes où un long débat s'est instauré entre les pour et les contre. Ce qu'il faut voir aujourd'hui, c'est que la situation de notre département est plus que délicate et, si nous ne faisons rien pour attirer de nouveaux médecins, il faudra aller ailleurs pour se faire soigner. C'est ici l'occasion de se doter d'un outil performant et attractif pour les professionnels, tachons de ne pas passer à côté.

Urbanisme

Le document d'urbanisme POS étant supprimé, il doit être remplacé par un PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) avec des orientations bien précises, et non plus au niveau communal, mais intercommunal (ex CCPL). Ce changement comme il a déjà été signalé, va engendrer des mécontentements et ça se comprend car la surface constructible va être diminuée de manière conséquente. Il est important pour vous, si vous avez des projets de constructions ou des intentions de vendre sur des terrains constructibles aujourd'hui, de le faire avant la fin de l'année car vous pourriez être touché par un déclassement de vos terrains. Le fait de détenir un CU ne garantit pas qu'un terrain restera constructible, il y aura évidemment une enquête publique mais le mieux est de ne pas attendre.

Autre point, notre document d'urbanisme vient enfin d'évoluer au niveau de tout ce qui concerne les extensions et abris de jardin par exemple.

Jean-Marc Boya

4ème trimestre 2018

- **Vendredi 19 octobre :**
20 h 30 - Salle Culturelle
SOIRÉE THÉÂTRALE
- **Dimanche 21 octobre :**
À partir de 7 h - Salle des Fêtes
VIDE GRENIER
- **Mercredi 31 octobre :**
18 h - Salle des Fêtes
HALLOWEEN
- **Vendredi 2 novembre :**
21 h - Salle des Fêtes
LOTO DE L'US ADÉ
- **Samedi 10 novembre :**
11 h à 12 h - Salle Culturelle
LECTURE DE CONTES
- **Jeudi 22 novembre :**
20 h 30 - Salle Culturelle
SOIRÉE RENCONTRE AUTEURS
- **Dimanche 25 novembre :**
À partir de 7 h : Salle des Fêtes
VIDE GRENIERS DU TÉLÉTHON
- **Samedi 8 décembre :**
Salle des Fêtes
TÉLÉTHON SOIRÉE CABARET
- **Samedi 15 décembre :**
11 h à 12 h - Salle Culturelle
LECTURE DE CONTES
- **Dimanche 23 décembre :**
15 h 30 - Salle des Fêtes
NOËL des enfants du village



Téléthon

Dimanche 25 Novembre**Vide-greniers**

Inscriptions au 06 33 96 73 17

Samedi 8 Décembre

14h : Marche, belote, exposition de toiles.

19h : **Grande soirée cabaret**
Dîner spectacle sur réservation*Ces manifestations sont organisées par des associations communales avec le soutien de la mairie.***Tous les bénéfices et les dons seront reversés au Téléthon.***Les personnes désirant participer ou aider à l'organisation sont les bienvenues.***Vie pratique*****État-civil*****MARIAGES** : Marie Laure LE-QUARRÉ et Christophe FOU-GEROUX - Christelle BRI-GAND et Christophe HOEF-NER**DÉCÈS** : Françoise d'ESTI-BAYRE - Patrick CLAVERIE - Cécile POTTIER**MAIRIE** : Ouverture : du lundi au vendredi : 9h à 12h.Adresse courriel :
mairie-dade@wanadoo.fr
Site internet : mairie-ade.fr**LA POSTE** : Ouverture : du lundi au vendredi : 12h15 à 15h15**DÉCHETTERIE** : Pour les encom-brants appeler au 0800 770 065.**Directeur de la publication :****Jean-Marc Boya****Rédacteurs :****Séverine Hourné** avec les membres des commis-sions**Mise en page :****Louis Joly****Impression : PHD Diffusion**